



Mons, le 5 février 2025

Chers parents,

Le jeudi 20 mars 2025, les élèves de quatrième année visiteront la ville de Paris dans le cadre du cours de français.

Des guides se chargeront de faire découvrir les merveilles de cette ville, symbole de l'esthétique française. La matinée sera consacrée au XVIIe siècle en s'inscrivant dans les parcours « Molière et la Comédie classique » et « La Fontaine et la Fable » qui sont travaillés en classe. L'après-midi nous plongera dans les XIXe et XXe siècles, au cœur du quartier de Montmartre. Il est donc évident que ce voyage est obligatoire pour tous les élèves de quatrième année.

Voici quelques informations utiles pour le bon déroulement de cette journée :

- Le rendez-vous est fixé à **6h50 en face de l'hôtel Van der Valk de Mons**. Tout retard entrainera une absence injustifiée.
- Le retour au même endroit est prévu vers 20h30, sous réserve de retards en fonction de la circulation.
- Pour le repas du midi, les élèves sont libres d'emporter leur pique-nique ou de se restaurer sur place durant l'heure de table. Attention toutefois aux prix élevés.
- Pour le repas du soir, les élèves sont priés d'emporter leur pique-nique car le trajet en autocar ne permet pas d'arrêt suffisamment long pour pouvoir se restaurer.

Le prix de cette activité est de 50€ par élève et inclut le trajet en cours et les deux visites guidées. Nous vous demandons de verser le montant sur l'application APSchool où l'événement a été créé, au plus tard le 21 février 2025.

Nous nous permettons de souligner que la responsabilité des professeurs accompagnateurs ne pourra en aucune façon être engagée si un élève se comporte de façon irresponsable et/ou s'il ne respecte pas scrupuleusement les consignes données. Le règlement d'ordre intérieur de l'école reste évidemment d'application et nous demandons aux parents de compléter le talon concernant le temps de midi qui se trouve ci-dessous et de le remettre au plus tard le 21 février 2025 au professeur de français.

En espérant que cette journée culturelle sera bénéfique à chacun, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Madame Ysebaert, Directrice

Les professeurs de français de 4^e année

Je soussigné responsable de
(classe de) suis informé que mon enfant participera à l'excursion à Paris organisée dans le
cadre du cours de français le jeudi 20 mars 2025.
J'autorise / Je n'autorise pas mon enfant à se déplacer librement dans la ville durant le temps
du repas. (Sans autorisation, votre enfant restera auprès des professeurs en charge).

*Biffer la mention inutile

Signature du responsable